



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008072

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, site des Chênes.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues littératures et civilisations étrangères* (LLCE) comporte deux spécialités : *Anglais* et *Espagnol*. La formation vise à acquérir un socle de connaissances solide des aires géographiques étudiées en littérature et en civilisation, des compétences linguistiques (de niveau C1-C2 du cadre européen commun de référence), ainsi que des compétences transversales de synthèse, d'expression, d'analyse critique.

Les débouchés envisagés sont l'enseignement (premier et second degré), et l'insertion dans d'autres secteurs d'activité en rapport avec les langues étrangères (traduction, tourisme, communication, journalisme).

La formation comprend des enseignements de civilisation, de littérature, de langue écrite, de langue orale, ainsi que des enseignements de méthodologie en première année (L1), des options d'ouverture culturelle et préprofessionnelles. Pour la spécialité *Espagnol*, la langue vivante 2 anglais est obligatoire. En troisième année (L3), deux parcours sont offerts : un parcours spécialisé d'angliciste ou d'hispaniste ; et un parcours *Français langue étrangère* (FLE). A l'issue de la L3, la formation s'ouvre sur une poursuite d'études en master, notamment *Métiers de l'enseignement*, ou vers d'autres masters du domaine *Arts, lettres, langues*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation *Langues littératures et civilisations étrangères* (LLCE) propose une formation bien structurée qui permet d'acquérir un socle de connaissances solide de la langue et de la culture anglophone ou hispanophone, selon la spécialité choisie. La langue devra déjà être étudiée au lycée. Se retrouvent à chaque semestre, des enseignements de littérature et de civilisation, de langue écrite et orale, qui sont conçus de manière progressive sur les trois années. En première année (L1), des enseignements de méthodologie sont proposées, ainsi que des enseignements d'ouverture culturelle ou de préprofessionnalisation : une autre langue vivante peut être suivie sur les trois ans (l'anglais est obligatoire en espagnol ; en anglais une deuxième langue est proposée en option). La spécialisation vers le *Français langue étrangère* (FLE) ou vers un parcours ciblé sur l'anglais ou l'espagnol intervient en troisième année (L3).

Les TD (travaux dirigés) sont privilégiés pour mieux encadrer les étudiants. Les enseignements en CM (cours magistral) représentent entre 15 % et 30 % du volume horaire. Les TD sont évalués en contrôle continu avec au moins deux évaluations ; les CM sont validés par un écrit terminal. Les trois années de formation permettent aux étudiants de maîtriser la langue choisie, à l'écrit et à l'oral, et d'atteindre le niveau C1-C2 du cadre européen commun de référence. Elles apportent une connaissance approfondie de la culture des aires géographiques étudiées (civilisation et littérature), une méthodologie de la traduction (du français vers la langue étrangère et vice versa), l'aptitude à comprendre, situer, analyser et commenter des textes littéraires et documents divers en langue étrangère, et la capacité à analyser les marqueurs linguistiques de textes en langue étrangère. La structure proposée est claire et le socle disciplinaire correspond en tous points à ce que l'on peut attendre d'une formation LLCE.

Des dispositifs d'accompagnement des étudiants sont présents au sein de la mention. Une semaine d'intégration est mise en place en tout début de cursus, et les étudiants bénéficient d'un bon encadrement pédagogique et administratif tout au long de leurs études. Les réorientations peuvent être accompagnées par le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO), mais les dispositifs visant les étudiants en difficulté ne semblent pas avoir porté leurs fruits au vu du taux d'échec en L1 (entre 60 et 70 % en moyenne). Les nouveaux outils mis en place pour cerner le public entrant permettront d'ajuster la formation dans la prochaine structure. Les taux de réussite en deuxième année (L2) sont faibles (environ 40 %), mais en troisième année le taux de réussite est très satisfaisant (entre 75 % et 100 %). Des publics spécifiques peuvent bénéficier de modalités adaptées à leur situation particulière (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau). Un stage est prévu en troisième année et sa préparation peut faire l'objet de modules de préprofessionnalisation en amont. Des modules de sensibilisation aux métiers de l'enseignement (SME) et de projet de l'étudiant en licence (PEL) sont proposés. Néanmoins, le dossier ne permet pas d'évaluer à quel point les étudiants sont associés à l'environnement socio-économique. Et malgré des accords avec un certain nombre de partenaires institutionnels et une équipe de pilotage structurée, les données fournies montrent que la mobilité internationale entrante et sortante est faible : une dizaine d'étudiants par an sur une centaine d'étudiants potentiels, inscrits de L2 et L3.

Le débouché principal est l'enseignement, et les modules de préprofessionnalisation y préparent bien, tout comme le socle disciplinaire. Toutefois, le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants qui réussissent effectivement les concours. Un pourcentage élevé d'étudiants poursuivent leurs études (autour de 50 %), particulièrement dans des masters permettant une entrée dans l'enseignement. Les autres types d'insertion ne sont pas clairement identifiés, ni dans les modules de préprofessionnalisation, ni dans les parcours proposés dans la structure actuelle. La spécialité *Anglais* a mis en place une enquête interne qui permet d'apprécier la poursuite d'études, mais ne fournit pas d'indicateurs permettant d'évaluer le devenir des étudiants diplômés et non diplômés qui ne poursuivent pas leurs études à l'Université Cergy-Pontoise. Le dossier précise que ce dispositif est une priorité de l'UFR : une personne s'occupe depuis deux ans de cette question, en relation avec l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), afin de mieux comprendre les publics entrants, les taux de réussite et le devenir des étudiants.

Il existe clairement deux équipes de formation distinctes : anglais et espagnol. Elles sont bien structurées et les responsabilités sont réparties entre différents enseignants. Néanmoins il n'y a peu ou pas d'intervenants extérieurs, et un conseil de perfectionnement unique n'a pas été mis en place. Il existe un bon soutien administratif avec un secrétariat dédié. Les équipes tout comme l'UFR mènent une politique d'autoévaluation avec la consultation régulière des délégués étudiants. Les évaluations des enseignements sont proposées par l'Université, mais la mise en place effective est laissée à l'appréciation de chaque enseignant. Ainsi, il n'y a pas de bilan global même si cela reste un objectif. Les liens avec les lycées et les actions de valorisation du diplôme sont bien en place, avec des dispositifs variés qui montrent l'implication des équipes pédagogiques. La future offre de formation propose d'inclure des parcours ouverts sur des activités autres que l'enseignement (traduction, tourisme) et de développer une plus grande synergie avec la formation *Langues étrangères appliquées* (LEA). Cette ouverture permettra sûrement d'élargir l'éventail des débouchés possibles pour les diplômés de la formation.

- Points forts :
 - Socle disciplinaire très solide, bien structuré, très pertinent pour une visée enseignement.
 - Bon encadrement des étudiants (travaux dirigés, projets, stages).
 - Bon taux de poursuite d'études.
 - Bon contact lycée-université, modalités d'accueil diverses.
- Points faibles :
 - Taux d'échec important malgré l'existence de différents dispositifs d'accompagnement.
 - Très peu de mobilité internationale, surtout pour une mention de langues.
 - Pilotage de la mention insuffisant au niveau global et absence de conseil de perfectionnement.
 - Manque d'indicateurs, notamment en ce qui concerne le devenir des étudiants.
 - Choix des parcours limité, visant essentiellement l'enseignement.
- Recommandations pour l'établissement :

L'introduction d'autres parcours ciblant des débouchés plus larges serait très opportune, afin de mieux ancrer la formation dans l'environnement socio-économique et de mieux préparer les étudiants aux différents masters, hors enseignement. Quelques modules plus professionnalisants seraient bienvenus ainsi que des enseignements de remise à niveau, afin d'améliorer l'intégration des nouveaux publics. Une plus grande mobilité internationale serait également un complément très utile pour la culture des étudiants et pour leur insertion professionnelle. Enfin, la mise en place d'une structure de pilotage commune aux deux spécialités et d'un véritable conseil de perfectionnement, associée à une meilleure prise en compte des indicateurs relatifs au devenir des étudiants, permettraient un pilotage harmonisé de la formation.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.